

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix-Travail-Patrie*

**DECLARATION DE MONSIEUR ALAMINE OUSMANE MEY, MINISTRE DE  
L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE**

**A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE  
LA POPULATION (JMP), LE 11 JUILLET 2020**

Depuis plus de deux décennies, le Cameroun et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), célèbrent de concert avec la Communauté Internationale, le 11 juillet de chaque année, la Journée Mondiale de la Population (JMP) sur un thème choisi au niveau mondial en fonction du défi démographique du moment. Pour cette année 2020, le thème choisi est : **"Ralentir la propagation de la COVID-19 : Comment protéger la santé et les droits des femmes et des filles à l'heure actuelle ?"**

En effet, cette Journée se célèbre en 2020 dans un contexte particulier, marqué par la pandémie de la Covid-19 et ses graves conséquences sanitaires et économiques. Cette commémoration est couplée au lancement du Rapport 2020 sur l'état de la Population Mondiale intitulé "**Contre ma volonté : Refuser les pratiques qui nuisent aux femmes et aux filles et qui font obstacle à l'égalité**".

Le thème de la Journée Mondiale de la Population 2020 nous interpelle tous à plus d'un titre. En effet, dans la plupart des régions du monde, la pandémie de la Covid-19 a de graves répercussions sur les individus, les communautés et les économies. Le Cameroun n'est guère épargné. La pandémie continue à sévir et le nombre de nouveaux cas de contamination à la Covid-19 n'a pas cessé d'augmenter depuis le début de cette crise sanitaire en mars 2020. Il se trouve malheureusement que les femmes et les jeunes filles sont davantage affectées en raison du rôle qu'elles jouent auprès des membres de leurs familles et des malades, la plupart des travailleurs des secteurs sanitaire et social étant constitués de femmes.

Avec les mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les services de santé de la reproduction ont été relégués au second plan et les chaînes d'approvisionnement perturbées avec une incidence sur la disponibilité et l'accessibilité des produits contraceptifs. Le ralentissement de l'activité économique imposé par la Covid-19 a accentué les

pertes d'emplois, le chômage et la pauvreté, avec pour conséquences entre autres, l'augmentation des risques de sévices, d'exploitations sexuelles, de violences basées sur le genre, de mariages forcés et de grossesses non désirées.

Cet état de chose perpétue le cycle de pauvreté, accentue la violation des droits humains et ralentit la transition démographique. C'est pourquoi une attention particulière devrait être accordée aux femmes et aux filles pour renforcer leur résilience afin de leur permettre de s'adapter à ce nouveau contexte marqué par la Covid-19.

Conscient du fait que les femmes ont un rôle crucial à jouer pour le développement de notre pays, le Gouvernement a toujours œuvré pour la promotion et le respect de leurs droits, notamment les droits en matière de santé. Egalement, la lutte contre la mortalité maternelle reste une de ses priorités. A cet égard, la planification familiale revêt tout son intérêt en tant que moyen efficace pour combattre la mortalité maternelle dont le taux demeure encore élevé. Celui-ci est de 467 décès maternels pour 100 mille naissances vivantes en 2019, selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC-V). De plus, la planification familiale permet d'éviter les décès liés aux grossesses précoces, rapprochées, non désirées, tardives et aux infections sexuellement transmissibles.

A cet effet, le Cameroun a entrepris des actions diverses et variées en collaboration avec ses partenaires au développement au premier rang desquels l'UNFPA, permettant ainsi aux districts de santé d'offrir des services de santé de qualité y compris ceux de la santé de la reproduction. Il s'agit entre autres de :

- ✓ la mise en œuvre du Programme Multisectoriel de lutte contre la mortalité maternelle, néonatale, infantile et juvénile ;
- ✓ l'adhésion en 2014 à l'initiative mondiale Family Planning 2020 (PF 2020) dont l'objectif est d'élargir l'accès aux programmes de planification familiale basés sur les droits reproductifs;

- ✓ l'adhésion du Gouvernement à la 2<sup>ème</sup> phase du Projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel, plus connu sous l'appellation "SWEDD-2" ;
- ✓ l'appropriation nationale des instruments internationaux et régionaux garantissant le respect des droits humains.

Le Rapport 2020 sur l'état de la population mondiale insiste sur les pratiques socioculturelles néfastes telles que les mutilations génitales féminines, les mariages d'enfants, les violences basées sur le genre, la préférence pour la scolarisation des garçons dans certaines régions.

C'est ici le lieu de rappeler que le Gouvernement, sous la haute impulsion de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, est déterminé dans le cadre de la politique des "Grandes Opportunités", à renverser la tendance et à assurer à la population camerounaise un bien-être et une qualité de vie encore meilleure. L'implication et le concours de tous, notamment des partenaires au développement, des communautés, des parents et des individus, en constituent le gage de succès.

Vive la Journée Mondiale de la Population 2020. /-

Fait à Yaoundé, le

**ALAMINE OUSMANE MEY**  
**Ministre de l'Economie, de la Planification**  
**et de l'Aménagement du Territoire**